Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 61 (1981)
Heft: 3

Artikel: Fribourg hier, aujourd'hui, demain
Autor: Butty, Laurent
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886579

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LAURENT BUTTY

Fribourg hier, aujourd'hui, demain

Fribourg fête, en 1981, le 500e anniversaire de son entrée dans la Confédération. Les mérites acquis dans les guerres de Bourgogne, mais surtout son apport militaire constituèrent, en 1481, les arguments qui présidèrent à la réalisation de cet événement. Les temps ont changé, les valeurs nationales aussi. En cinq siècles d'histoire, la Suisse est devenue neutre, elle s'est agrandie d'autres États latins et sa vocation économique s'est affirmée au niveau international.

Dans ce contexte national nouveau, *le canton de Fribourg*, en tant que pont entre les deux grandes zones linguistiques du pays, joue un rôle important sur des plans fort divers. Au nombre de ceux-ci, l'économie tient une place de choix. Après avoir connu une longue période de mutations lentes, Fribourg a réalisé, en l'espace de deux ou trois décennies, un démarrage industriel remarquable dont les effets se sont rapidement répercutés sur les autres activités. C'est ainsi que si, en 1981, l'économie fribourgeoise ne bénéficie pas encore d'une densité optimale, sa polyvalence lui offre des perspectives particulièrement intéressantes. Le *dynamisme* et la *diversité*, telles sont donc les deux qualités essentielles qui caractérisent les activités économiques dans le canton de Fribourg d'aujourd'hui.

La période de démarrage de l'économie fribourgeoise

Au cours de ces dernières décennies, une politique de développement économique étayée de mesures adéquates a été mise en place par les autorités fribourgeoises.

La planification et la création des *zones industrielles régionales* ont constitué, à cet égard, une phase décisive dans l'industrialisation du canton. Des communes-centres, en particulier les chefs-lieux de district, ont en effet pris l'initiative, avec l'appui de l'État, de réserver des terrains, de les aménager et de les équiper en vue d'accueillir des industries. Il y a lieu de mentionner, à ce sujet, l'œuvre à la fois très opportune et courageuse du Consortium pour la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG) mettant en commun les efforts de six communes de l'agglomération fribourgeoise et des Entreprises Électriques Fribourgeoises (régie d'État). Le CIG a réservé une zone d'un million de m^2, au nord-ouest de Fribourg, et en a planifié l'aménagement et l'équipement en quatre étapes. Cette zone représente un ensemble optimum d'avantages et est considérée comme un exemple sur les plans de la politique de développement économique régional et de l'aménagement du territoire.

Les communes ayant une vocation de pôles de croissance ont ainsi consenti des investissements considérables dans l'acquisition et l'équipement de terrains industriels. Ces initiatives coordonnées avec la politique promotionnelle du canton ont joué un rôle fondamental dans le développement industriel qui s'est réalisé jusqu'à ce jour. Elles ont amorcé un pro-

cessus inducteur et ont permis au canton de Fribourg d'affirmer, de façon spectaculaire, sa vocation industrielle.

Le bond en avant des années septante

C'est surtout au cours des années septante que la politique fribourgeoise de développement économique a produit les résultats les plus marquants. Durant cette période, Fribourg a été, en effet, l'un des cantons suisses qui ont connu, en termes relatifs, le plus d'implantations de nouvelles industries. Entre 1960 et 1970, une cinquantaine d'industries se sont localisées dans les diverses régions fribourgeoises, créant un nombre important d'emplois.

Ces nouvelles entreprises, dont plusieurs dépendent de groupes mondialement connus (Saint-Gobain, Tetra Pak, Liebherr, Cartier, Wella, Spiro, American Hospital Supply Co., Thorn Electrical Industries, etc.), ont apporté à l'économie fribourgeoise un souffle nouveau, tout en compensant dans une large mesure les effets de la récession. Elles ont en outre contribué à *diversifier et à renforcer la structure industrielle* du canton.

Parallèlement à ces importants investissements industriels, le *commerce* et les *services* ont également progressé de façon très satisfaisante. C'est ainsi, par exemple, que, entre 1965 et 1975, les emplois dans le secteur tertiaire ont augmenté de 33,3 % pour le canton de Fribourg contre 21,1 % pour l'ensemble de la Suisse. Durant cette période, il s'est en effet créé quelque 6 800 emplois dans le commerce et les services.

Le tourisme a aussi joué un rôle très appréciable dans le développement économique du canton, en particulier pour les zones de montagne où l'implantation d'autres activités se heurte à de plus grandes difficultés. De nombreux investissements se sont réalisés et des stations ont vu leur vocation touristique se confirmer.

La régionalisation, processus de développement économique

Une *stratégie spatiale de promotion*, selon laquelle les districts sont considérés comme des régions économiques, s'est avérée très judicieuse. Les districts constituent, dans le canton de Fribourg, des entités administratives répondant généralement bien aux critères habituellement utilisés pour définir l'espace régional. De plus, une telle stratégie présente l'avantage de se référer à une même zone géographique pour la création d'emplois et pour la planification et la réalisation des infrastructures.

Les associations de développement régional respectives œuvrent ainsi à la réalisation d'objectifs fixés en fonction des possibilités réelles de ces districts et, ce qui est très important, de leur volonté politique de développement.

Comme on le voit, dans le canton de Fribourg, le développement n'est pas laissé au hasard. Des structures ont été mises en place en temps opportun et l'avenir des diverses régions est, dans toute la mesure du possible, planifié en fonction de leurs aptitudes, mais aussi de leur volonté politique.

La place du canton de Fribourg dans l'économie suisse

L'économie fribourgeoise, malgré une mutation rapide s'articulant notamment sur l'accroissement de la productivité de l'agriculture, sur le renforcement et la diversification de l'industrie et sur une progression relativement forte du secteur tertiaire, présente encore un certain nombre de points faibles. Parmi ceux-ci, il faut mentionner une *moindre densité d'emplois* par rapport à la population, en particulier dans les branches d'activité les plus rémunératrices. Ceci a pour conséquence un revenu cantonal, bien qu'en augmentation, encore bas par rapport à celui de certains autres cantons suisses.

L'évolution récente de la structure économique cantonale permet d'être relativement optimiste quant à la progression qualitative des branches d'activité. La démonstration a en effet été faite que des entreprises d'un haut niveau technologique peuvent s'épanouir sur territoire fribourgeois. Cela est vrai pour la branche des machines et appareils, mais aussi pour l'industrie chimique et pharmaceutique. La présence de l'*Université* (notamment des instituts relevant de la Faculté des sciences) et du Technicum, doit permettre, en outre, de raffermir encore la vocation du canton dans le domaine de la recherche en favorisant la localisation d'entreprises susceptibles d'occuper la main-d'œuvre formée dans ces établissements d'enseignement et, parfois, de collaborer avec eux.

En définitive, le canton de Fribourg, qui représente environ 2,8 % de la population nationale, souffre encore d'un certain retard par rapport à l'ensemble de la Suisse. Cependant, grâce à une politique d'accueil des entreprises particulièrement efficace et à des potentialités indéniables, il se trouve en phase de rattrapage.

Les perspectives de l'économie fribourgeoise

Dans le canton de Fribourg, le développement économique ne s'est pas réalisé spontanément. Il a, au contraire, été le fruit d'efforts coordonnés et d'une politique basée sur des choix durables. C'est ainsi que le véritable démarrage industriel a été préparé, planifié et pris en compte dans les grandes options du canton en matière d'aménagement du territoire et d'infrastructures.

Avec l'existence d'un potentiel de main-d'œuvre particulièrement attrayant, d'une infrastructure adéquate, de structures d'accueil dynamiques et grâce à une position géographique rendue encore plus intéressante par la réalisation de l'autoroute n° 12, l'économie fribourgeoise doit donc pouvoir poursuivre son rattrapage par rapport à l'ensemble du pays.

L'adéquation de la représentation économique du canton de Fribourg au sein des États helvétiques constitue certainement un objectif judicieux au seuil de ce sixième siècle d'adhésion confédérale.